

**Communiqué de presse**  
Berne, le 10 juillet 2012

## **L'initiative « Protection contre le tabagisme passif » relève de l'obstination**

**Le 23 septembre 2012, peuple et cantons seront appelés à s'exprimer sur l'initiative populaire de la Ligue pulmonaire suisse « Protection contre le tabagisme passif ». L'Alliance des milieux économiques pour une politique de prévention modérée AEPM a décidé, lors de sa dernière séance, de s'engager activement dans la campagne de vote.**

Si l'initiative vise à introduire une réglementation extrêmement stricte dans toute la Suisse et à étendre la protection contre le tabagisme passif à tous les postes de travail dans tous les secteurs économiques, les véritables intentions de ses auteurs vont cependant encore beaucoup plus loin. La Ligue pulmonaire suisse veut en fait obtenir une interdiction totale de fumer et donc une société sans fumée. Des solutions aussi démesurées ne sont ni helvétiques ni raisonnables.

Lors de sa dernière séance, l'Alliance des milieux économiques pour une politique de prévention modérée AEPM, fondée sous l'égide de l'Union suisse des arts et métiers usam, a décidé à l'unanimité de recommander de voter NON à l'initiative populaire et de soutenir le comité qui la combattra durant la campagne. L'AEPM, qui bénéficie d'une solide assise dans les milieux économiques, est persuadée qu'il sera possible de convaincre les citoyens de refuser cette initiative à la fois excessive et superflue. La réglementation actuelle en matière de protection contre le tabagisme passif est le fruit d'un vaste compromis ; pragmatique, la solution fédérale fonctionne et bénéficie d'une large acceptation. Edicter des dispositions plus strictes est tout à fait inutile et disproportionné.

### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur usam, tél. 031 380 14 20, mobile 079 285 47 09